

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00836
Numéro SIREN : 478 846 058
Nom ou dénomination : 2G PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2023 sous le numéro de dépôt 2955

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

1

BILAN - ACTIF

2955
DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)



N°15949*03

Désignation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise : 1 CLOS DAME GILLE 77340 PONTAULT-COMBAULT Durée de l'exercice précédent* 12

Numero SIRET* 47884605800012 Néant *

				Exercice N clos le 31/12/2020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	25 178	25 178	
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	117 000	52 659	64 341
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	214 600		214 600
Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)	BJ	356 778	BK	52 659 *	304 119	
ACTIF CIRCULANT STOCKS* CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	10 587		10 587
	Autres créances (3)	BZ	CA	637 897		637 897
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	256		256
Disponibilités	CF	CG	55 541		55 541	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
TOTAL (III)	CJ	704 280	CK		704 280	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 061 058	IA	52 659	1 008 399	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2G PARTICIPATIONS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	138 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	13 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	524 666	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	105 181	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	781 647		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	87 686	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	26 163	
	Dettes fiscales et sociales			DY	49 730	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	63 173	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	226 752		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 008 399		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	226 752	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS						Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice N								
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	85 892	FB		FC 85 892	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	225 600	FH		FI 225 600	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	311 492	FK		FL 311 492	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP 3 781	
	Autres Produits (1) (11)						FQ 12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR 315 285
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS 98 314	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW -24 238	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX 1 147	
	Salaires et traitements *						FY 108 231	
	Charges sociales (10)						EZ 27 538	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA 29 004	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE 1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF 239 999	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG 75 286	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ 3	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)							GP 3
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR 1 632	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)							GU 1 632	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV -1 629	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW 73 657	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		SAS 2G PARTICIPATIONS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	27 500	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	27 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	27 500	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	-4 024	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	342 788	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	237 607	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	105 181	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	<ul style="list-style-type: none"> — produits de locations immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 		HY	
	(3)	Dont	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier 		IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			IK	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			IX	
	(9)	Dont transfert de charges			RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	3 781
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs	A6	Obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Reprise balance au 31/12/2020 Transf. charges exceptionnelles					27 500	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	25 178	KL		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		
		Matériel de transport *		KY	108 167	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	8 833	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	117 000	LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations		8U	213 400	8V		8W		
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV		
TOTAL IV			LQ	213 400	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	355 578	OI		OJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste 1		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	25 178	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM		MN	
		Matériel de transport		IV	MP		MQ	108 167
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	8 833
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA	
Avances et acomptes			NC	ND		NE		
TOTAL III			IY	NG		NH	117 000	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU		M7		
	Autres participations		IO	OX		OY	214 600	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	356 778	
							OM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le 31/12/2020						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....				-		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....				=		
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 2G PARTICIPATIONS										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains						PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU		
	Inst.général.es, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers					QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		21 246			QH		QI	26 060	QJ		QK	47 306	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 409			QL		QM	2 944	QN		QO	5 353		
Emballages récupérables et divers					QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			23 655			QU		QV	29 004	QW		QX	52 659	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			23 655			ON		OP	29 004	OQ		OR	52 659	
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6							
Autres Immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8							
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst. gales, agenc. et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8							
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL			NM							NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV							
Total général non ventile (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventile (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventile (NW-NY)		NZ							
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *														
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise :		SAS 2G PARTICIPATIONS			Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	10 587		10 587		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	168		168		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	150		150	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	487 243		487 243		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	150 336		150 336		
Charges constatées d'avance	VS						
TOTAUX		VT	648 484	VU	648 484	VV	
RENVOLS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	87 686		87 686		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 163		26 163		
Personnel et comptes rattachés		8C	9 793		9 793		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 591		20 591		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 102		2 102		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 872		3 872		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 372		13 372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	63 173		63 173		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	226 752	VZ	226 752		
RENVOLS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

Désignation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE	
								WA 105 181	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispense de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	303	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)						
			- imposées aux taux à 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						
		- Plus-values soumises au régime des fusions							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
								WR 101 460	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-S1) cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	
			Z.I.I. (art. 44 octies et octies A)		OV	S.I.I.C (art. 208C)		K3	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II)		XI	101 460				
		{ déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*								ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN 101 460	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>SAS 2G PARTICIPATIONS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZI	4 870
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2G PARTICIPATIONS</u>											Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	478 202	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			Dividendes		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	OF	478 202		Report à nouveau	ZG	524 600					
(NB : le total I doit être égal au total II)							TOTAL II	ZH	524 600			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice 2020	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES DIVERS	- Sous-traitance							YT	207 050			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	750			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	2 962			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	-24 238		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	1 147				
Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX	1 147			
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	47 200			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 300			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020)							OB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK				
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si non applicable :				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE	Société - résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	19 554	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	II				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	IC				
	Groupe - résultat d'ensemble	JD	64 384	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	IO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	IJ				
Si sous le régime de droit commun, indiquer l'entreprise mère, 2° société mère		JH	1	SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 7 8 8 4 6 0 5 8 0 0 0 1 2				

Désignation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables a 19 % (1)
⑦		⑧		⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
	Cadre C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Designation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS

Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

¹ Entreprises soumises à l'IS² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁶	Solde des moins-values à reporter col. ⁷ = ² + ³ + ⁴ - ⁵ - ⁶ ⁷
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ³	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ⁴	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⁵		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes a long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant a déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise : SAS 2G PARTICIPATIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	1
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	311 492
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	311 492
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	3 781
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	3 793
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	70 364
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	3 712
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	74 078
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	OG
			241 207
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	241 207
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	311 492
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
(1) Attention: il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OI			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 47884605800012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2G PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie) 1 CLOS DAME GILLE

CODE POSTAL 77340 VILLE PONTAULT-COMBAULT

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
---	----	---	--	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique LE MANQ Prénom(s) GILLESNom marital LE MANQ % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00Naissance : Date 19/10/1965 N° Département 75 Commune PARIS-15 Pays FranceAdresse : N° 39 Bis Voie CHEMIN DES VIGNESCode Postal 94440 Commune SANTENY Pays FranceTitre (2) MR Nom patronymique MARCHAL Prénom(s) GILLESNom marital MARCHAL % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00Naissance : Date 01/01/2018 N° Département 75 Commune 75 Pays FranceAdresse : N° 1 Voie CLOS DAME GILLESCode Postal 77340 Commune PONTAULT-COMBAULT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



(1)

 Néant *(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 4 7 8 8 4 6 0 5 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2G PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie) 1 CLOS DAME GILLE

CODE POSTAL 77340

VILLE PONTAULT-COMBAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SARL Dénomination DP1 PONTAULT

N° SIREN (si société établie en France) 484068390 % de détention 100,00

Adresse : N° 47 Voie AV CHARLES ROUXEL

Code Postal 77340 Commune PONTAULT COMBAULT Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP2 MELUN

N° SIREN (si société établie en France) 492035787 % de détention 100,00

Adresse : N° 41 Voie AV THIERS

Code Postal 77000 Commune MELUN Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP4 SUCY

N° SIREN (si société établie en France) 498555788 % de détention 100,00

Adresse : N° 209 Voie RUE DE BOISSY

Code Postal 94370 Commune SUCY EN BRIE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination SB COMBS LA VILLE

N° SIREN (si société établie en France) 513640045 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie PLACE DE L'AN 2000

Code Postal 77380 Commune COMBS LA VILLE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DPH3 TORCY

N° SIREN (si société établie en France) 513424218 % de détention 100,00

Adresse : N° 7 Voie AV JACQUES PREVERT

Code Postal 77200 Commune TORCY Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DPH1 CHAMPIGNY

N° SIREN (si société établie en France) 503127607 % de détention 100,00

Adresse : N° 107 Voie AV DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal 94500 Commune CHAMPIGNY SUR MARNE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DPH2 MEAUX

N° SIREN (si société établie en France) 504715327 % de détention 100,00

Adresse : N° 31 Voie RUE DU COMMANDANT BERGE

Code Postal 77100 Commune MEAUX Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP5 CHENNEVIERES

N° SIREN (si société établie en France) 528181548 % de détention 100,00

Adresse : N° 23 Voie ROUTE DE LA LIBERATION

Code Postal 94430 Commune CHENNEVIERES SUR MARNE Pays France

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

 Néant *(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 4 7 8 8 4 6 0 5 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2G PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie) 1 CLOS DAME GILLE

CODE POSTAL 77340

VILLE PONTAULT-COMBAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

19

Forme juridique SARL Dénomination DP6 LAGNY

N° SIREN (si société établie en France) 529136681 % de détention 100,00

Adresse : N° 117 Voie RUE SAINT DENIS

Code Postal 77400 Commune LAGNY SUR MARNE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP3 STE GENEVIEVE DES BOIS

N° SIREN (si société établie en France) 492080924 % de détention 100,00

Adresse : N° 138 Voie ROUTE DE CORBEIL

Code Postal 91360 Commune VILLEMORISSON Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP7 SANTENY

N° SIREN (si société établie en France) 537975179 % de détention 100,00

Adresse : N° 14 Voie ROUTE NATIONALE 19

Code Postal 94440 Commune SANTENY Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP8 YERRES

N° SIREN (si société établie en France) 789261609 % de détention 100,00

Adresse : N° 3 Voie RUE DE LA RESISTANCE

Code Postal 91330 Commune YERRES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP9 ROISSY EN BRIE

N° SIREN (si société établie en France) 830508966 % de détention 100,00

Adresse : N° 31 Voie AV DU GENERAL LECLERC

Code Postal 77680 Commune ROISSY EN BRIE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DP10 BRIE COMTE ROBERT

N° SIREN (si société établie en France) 833366156 % de détention 100,00

Adresse : N° 16 Voie RUE DE LA CHAUSSE

Code Postal 77170 Commune BRIE COMTE ROBERT Pays France

Forme juridique SARL Dénomination DPM1

N° SIREN (si société établie en France) 814117107 % de détention 100,00

Adresse : N° 15 Voie RUE JEAN JAURES

Code Postal 77270 Commune VILLEPARISIS Pays France

Forme juridique SARL Dénomination 2G RESTAURATION

N° SIREN (si société établie en France) 824601835 % de détention 100,00

Adresse : N° 1 Voie CLOS DAME GILLE

Code Postal 77340 Commune PONTAULT COMBAULT Pays France

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

 Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 47884605800012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2G PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie) 1 CLOS DAME GILLE

CODE POSTAL 77340

VILLE PONTAULT-COMBAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique	SARL	Dénomination	WOK1 CACHAN
N° SIREN (si société établie en France)	852398312	% de détention	100,00
Adresse	N° 35	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS
	Code Postal 94230	Commune	CACHAN
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	FCDHC
N° SIREN (si société établie en France)	852146828	% de détention	100,00
Adresse	N° 14	Voie	RUE DES INVESTISSEURS
	Code Postal 91560	Commune	CROSNE
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	SFC1 MELUN
N° SIREN (si société établie en France)	880439799	% de détention	100,00
Adresse	N° 2	Voie	PLACE SAINT JEAN
	Code Postal 77000	Commune	MELUN
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	SFC2 CHOISY
N° SIREN (si société établie en France)	880268933	% de détention	100,00
Adresse	N° 30	Voie	BIS AVENUE VICTOR HUGO
	Code Postal 94600	Commune	CHOISY LE ROI
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	F2G
N° SIREN (si société établie en France)	825025299	% de détention	100,00
Adresse	N° 1	Voie	CLOS DAME GILLE
	Code Postal 77340	Commune	PONTAULT COMBAULT
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	GIE MULTIMEDIA
N° SIREN (si société établie en France)	449025303	% de détention	100,00
Adresse	N° 14	Voie	RUE DES INVESTISSEURS
	Code Postal 91560	Commune	CROSNE
		Pays	France
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case pour ne pas s'effrayer et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS 2G PARTICIPATIONS
 Numéro de siret 47884605800012

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	SAS 2G PARTICIPATIONS 1 CLOS DAME GILLE 77340 PONTAULT-COMBAULT	47884605800012
Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)		
I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		
		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	101 460
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XI. ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	
II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette a court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 31 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 28 %		63 340
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 % ET/OU 28 %		101 460

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise SAS 2G PARTICIPATIONS

Numéro de siret 47884605800012

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
Prod.à recevoir(org.sociaux)	168
Total des produits à recevoir	168

Désignation de l'entreprise SAS 2G PARTICIPATIONS

Numéro de siret 47884605800012

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
Intérêts.courus sur emprunts	40
Fourn.fact.expl.non parvenues	2 600
Dette prov.s/congés payés	3 548
Ch.sociales s/congés payés	1 322
TAXE APPRENTISSAGE	634
FORMATION	513
Total des charges à payer	8 657

Désignation de l'entreprise SAS 2G PARTICIPATIONS
Numéro de siret 47884605800012

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

2G PARTICIPATIONS
SAS au capital de 138 000€

Siège: 1 Clos Dame Gille
77340 PONTAULT COMBAULT

RCS Melun : 478 846 058

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Le 30 juin 2021, à 9 heures, au siège social,

Les associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Marchal président de la société 2G Participations.

Le Président constate que l'Assemblée, réunissant la totalité des parts sociales, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur L'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2020**;
- Approbation de ces comptes et rapport;
- Quitus à la Gérance;
- Affectation des résultats;
- Questions diverses.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, comptes de résultat, annexe) arrêtés au 31 décembre 2020;
- Le rapport de gestion de la Gérance;
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par la Loi ont été remis aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, dans les délais légaux. L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président donne lecture du rapport de gestion.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées et le Président fournit les précisions qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, la discussion est close, et le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du Jour :

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés déclare ratifier expressément et sans réserve le mode de convocation utilisé par la gérance, pour la présente Assemblée Générale Ordinaire et, en conséquence, renonce à se prévaloir des nullités légales pouvant découler du mode choisi et, en particulier, de celles résultant du dernier alinéa

de l'article L. 223-27 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont présentés par la Gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un **résultat bénéficiaire** s'élevant à la somme de **105 181 Euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comme suit :

Réserve légale :	-
Réserves réglementées :	-
Dividendes :	-
Autres réserves :	-
Report à nouveau	105 181 €
Total	105 181 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée rappelle que son gérant, Monsieur Gilles Marchal, ne perçoit aucune rémunération au titre du mandat de gérance.

Il est rappelé que les frais de missions et de représentation lui sont remboursés sur pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour effectuer les formalités prévues par la loi auprès du Registre du Commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned at the bottom of the page.

2G PARTICIPATIONS
SARL au capital de 126 000€

Siège: 1 Clos Dame Gille
77340 PONTAULT COMBAULT

RCS Melun : 478 846 058

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Chers Associés,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévues par la Loi qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

RESULTATS :

Chiffre d'affaires H.T. 311 492 €

Résultat de l'exercice :
Bénéfice net comptable 105 181 €

Perte -

PROPOSITION D'AFFECTATION

Réserve légale : -
Réserves réglementées : -
Dividendes : -
Autres réserves : -
Report à nouveau 105 181€

MOUVEMENTS DES PARTICIPATIONS PENDANT L'EXERCICE

Néant

FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

PERIMETRE DU GROUPE 2G PARTICIPATIONS

SOCIETE	SIRET ETABLISSEMENT	DETENTION	
		DIRECTE	INDIRECTE
2G PARTICIPATION	478 846 058 00012	mère	
DP1 PONTAULT	484 068 390 00018	100%	
DP2 MELUN	492 035 787 00018	100%	
DP3	492 080 924 00029	100%	
DP4 SUCY	498 555 788 00013	100%	
DP5 CHENNEVIERES	528 181 548 00017	100%	
DP6 LAGNY	529 136 681 00010	100%	
DP7 SANTENY	537 975 179 00012	100%	
DP8 YERRES	789 261 609 00018	100%	
DP9 ROISSY EN BRIE	830 508 966 00017	100%	
DP10 BRIE COMTE ROBERT	833 366 156 00010	100%	
DPH1 CHAMPIGNY	503 127 607 00011	100%	
DPH2 MEAUX	504 715 327 00012	100%	
DPH3 TORCY	513 424 218 00016	100%	
DPM1	814 117 107 00015	100%	
SO BEAUTY COMBS LA VILLE	513 640 045 00011	100%	
2G RESTAURATION	824 601 835 00013	100%	
WOK1 CACHAN	852 398 312 00011		100%
FCDHC	852 146 828 00011	100%	
SFC1 MELUN	880 439 799 00011		100%
SFC2 CHOISY	880 268 933 000 12		100%
F2G	825 025 299 00017	98%	

DIVIDENDES

Aucune distribution de dividende ne sera effectuée.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le compte courant ouvert au nom de M. MARCHAL Gilles, Gérant associé, présentait, à la clôture de l'exercice, un solde nul. Ce compte n'a pas été rémunéré.

Le compte courant ouvert au nom de M. LE MANCQ Gilles, associé, présentait, à la clôture de l'exercice, un solde nul. Ce compte n'a pas été rémunéré.

Les conventions de trésorerie signées avec les filiales et participations sont maintenues.

Les conventions d'intégration fiscale signées avec les filiales et participations sont maintenues.

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous poursuivons nos efforts dans le développement de la prise de participations.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est à signaler.

MODE DE PRESENTATION ET METHODE D'EVALUATION

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des

comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles et vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

A Pontault,
Le 15 juin 2021

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.